



La lettre des pêcheurs du lac du Der-Chantecoq

N° 04/2021

LETTRE D'INFORMATION DE www.pecheauder.com, site internet officiel de L'UFAPPMA
- Union des Fédérations et Associations de Pêche pour la Protection du Milieu Aquatique -
Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901 -

Maison des pêcheurs

Tél : 03 26 72 63 43 pecheauder@wanadoo.fr www.pecheauder.com

Amis(es) pêcheurs, bonjour !

L'ouverture de la pêche du brochet aura bien lieu le samedi 17 avril 2021.

Pour la pêche du sandre, il faudra attendre le mardi 1er juin 2021.

Les autorités préfectorales ont confirmé ce jour le maintien de la pratique de la pêche au Lac du Der dans le respect des gestes barrières et des mesures liées au confinement actuel (rassemblement de plus de six personnes interdit, déplacement dans un rayon de 10 km autour du domicile autorisé, pratique individuelle...).

Afin de ne pas être pris au dépourvu, nous vous conseillons de prendre connaissance de la réglementation de la pêche au Lac du Der sur le site internet www.pecheauder.com ou à la Maison des Pêcheurs.

Pour venir acheter votre autorisation de pêche et retirer vos bagues, le bureau de la Maison des Pêcheurs est ouvert du lundi au samedi de 9h à 13h.

Nous sommes conscients de la déception de certains pêcheurs résidant à plus de 10 km du Lac cependant nous ne pouvons pas aller à l'encontre des décisions préfectorales.

L'UFAPPMA reste mobilisée pour ses pêcheurs:

- pour favoriser l'accès à la pratique de la pêche au Lac du Der aux enfants de moins de 12 ans en 2021.

Il a été décidé lors du conseil d'administration du 27 mars que l'**autorisation de pêche « découverte » du Lac du Der sera gratuite pour les enfants de moins de 12 ans** jusqu'à la fin de l'année 2021.

La fédération nationale de pêche a mise en place un système de parrainage cette année. Selon les modalités fixées par votre AAPPMA, il peut y avoir une réduction sur l'achat d'une carte de pêche d'AAPPMA mineure ou découverte.

- pour pérenniser nos pêcheurs et donner aux nouveaux l'envie de venir au Der. Le conseil d'administration a décidé de **ne pas augmenter les tarifs des autorisations de pêche en 2021.**

- **Des rempoissonnements importants** ont eu lieu malgré la crise sanitaire et les mauvais résultats financiers de 2020.

Le conseil d'administration a décidé de remettre dans le lac du Der; plus d'une tonne de brochets de 60 cm à 1 m, 550 kg de sandres de 60 à 80 cm, 715 kg de carpes et 750 kg de perches adultes de 20 à 30 cm pour un coût de 35 000 euros.



- le Syndicat du Der nous a donné en gestion le ponton B dans sa totalité en face de la Maison des Pêcheurs.

Nous pourrions ainsi accueillir plus de pêcheurs qui désirent laisser leur embarcation au ponton.

Pour garantir la sécurité des embarcations sur ce ponton, une porte métallique fermée sera installée et financée par l'UFAPPMA dans les prochains mois.

Manifestation 2021

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire et des restrictions, nous avons prévu le traditionnel concours de pêche au coup sur les pontons du Port de Giffaumont le dimanche 17 octobre.

Dès l'ouverture, pensez à nous envoyer les photos de vos prises. Elles sont diffusées sur le site et primées!!

Les autorisations de pêche du Lac du Der sont disponibles en ligne sur www.pecheauder.com ou à la Maison des Pêcheurs.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner à la Maison des Pêcheurs 03 26 72 63 43